

EAN n° : 2011/5/52/246
N° compteur : 325-1242
Index I : 33037979
Index II : 0239285

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /
Complément au rapport n° MISE EN CONFORMITE
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage
Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété
Type de locaux : HABITAT
Lieu d'inspection : RUE CHARLES DE L'ESCAUX 37 24040 HERSTAL
Propriété de :
Mandant :
Installateur :
TVA : carte ID : Délivré à : Date :
Inspecteur : TRIBOULET Date d'inspection : 2/5/11

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V ~~SN 400V~~ + N Protection max. : 2x40A Commutateur; position :
Protection principale : Disj. : 2x40A Interrupteur / sectionneur :
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : 2x0.8 nombre de conducteurs : 2 diamètre : 6 mm?
Câble de raccordement au réseau : type de câble : V.F.V.B. nombre de conducteurs : 4 diamètre : 1.2 mm?
Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau : présent/absent - Plaque d'isolation: présente / absente
Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 1.6 mm² Résistance de dispersion : 26 Ω
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 7 Résistance d'isolement général : 0.8 MΩ
Interrupteur différentiel : Général : 2p.10A30mA Supplémentaire : 2p.40A30mA
Fonctionnement bouton d'essai: en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre - pas en ordre
Installation exécutée conformément aux schémas: oui non Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre
Protection contre les chocs électriques; contact direct: en ordre - pas en ordre contact indirect: en ordre - pas en ordre
Continuité PE- et liaison équipotentielle: en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre
Description : voir les schémas en annexe - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire est/ne sont pas/encore raccordées.
- N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - est/ne sont pas/encore placés.

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.
Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.
La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 2/5/2011 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
L'installation peut / ne peut pas être mise en service. Le peut rester en service qu'à condition de remédier aux défauts
incompatibles et qu'ils soient soigneusement réparés avant la réception des travaux

Pour le directeur,
l'inspecteur